



GEDUCATION PAR LA NATURE

## CONTRAT D'INSCRIPTION ET REGLEMENT Les Mercredi Nature 2020-21

---

### L'ENFANT (1)

prénom \_\_\_\_\_ nom \_\_\_\_\_

sexe \_\_\_\_\_ date de naissance \_\_\_\_\_

nationalité \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

langue(s) parlée(s) dans la famille \_\_\_\_\_

allergies, intolérances, régimes, etc. \_\_\_\_\_

assurance maladie \_\_\_\_\_ assurance ménage et RC \_\_\_\_\_

### L'ENFANT (2)

prénom \_\_\_\_\_ nom \_\_\_\_\_

sexe \_\_\_\_\_ date de naissance \_\_\_\_\_

nationalité \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

langue(s) parlée(s) dans la famille \_\_\_\_\_

allergies, intolérances, régimes, etc. \_\_\_\_\_

assurance maladie \_\_\_\_\_ assurance ménage et RC \_\_\_\_\_

**Nom et prénom du responsable légal 1**

\_\_\_\_\_

 portable \_\_\_\_\_  professionnel \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

nationalité \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

**Nom et prénom du responsable légal 2**

\_\_\_\_\_

 portable \_\_\_\_\_  professionnel \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

nationalité \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

**MERCI DE MENTIONNER DEUX AUTRES PERSONNES DISPONIBLES EN CAS D'URGENCE**

1. nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_

Lien avec l'enfant (grands-parents, nounou, ami) \_\_\_\_\_

 portable \_\_\_\_\_  professionnel \_\_\_\_\_

2. nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_

Lien avec l'enfant (grands-parents, nounou, ami) \_\_\_\_\_

 portable \_\_\_\_\_  professionnel \_\_\_\_\_

**TRANSPORT** (faire un X sur le lieu d'accueil souhaité)

accueil et départ à la gare Cornavin à 9h00 et 15h15

accueil et départ à l'arrêt du bus 70 Treulaz à 9h45 et 14h40

**Nom de l'association** : GEducation par la nature  
**Lieu** : Cartigny, Genève  
**Date** : 16 septembre 2020 au 30 juin 2021  
**Horaires** : 9h00 – 15h15  
**Tarif** : 79 CHF/ mercredi + 150 CHF frais d'inscription  
**Téléphone** : 076 383 36 08 Sandrine De Giorgi Responsable  
**Email**: info@geducation.com  
**Site Internet** : www.geducation.ch

### **Age et nombre d'enfants**

Le groupe est composé de 12 enfants de 4 à 8 ans, accompagnés par 2 professionnels.

### **Les inscriptions**

Pour inscrire son enfant au mercredi nature, il faudra :

- remplir et signer le contrat d'inscription et règlement
- payer les frais d'inscriptions **150 CHF /année**
- payer 2 mensualités 6 mercredis x 79 CHF **474 CHF septembre + octobre 2020**

**TOTAL 624 CHF**

**N° compte postal: 15-346295-6**

**IBAN: CH71 0900 0000 1534 6295 6**

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2020, dans la limite des places disponibles.  
Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée.

Les inscriptions sont confirmées aux participant/es par email.

**Votre place est garantie uniquement après réception du document rempli et signé et du paiement dû. L'association se donne le droit d'assigner votre place à un autre enfant en cas de non-respect de cette règle.**

### **Absences et maladies**

Lorsqu'un enfant est absent ou malade (avec certificat médical) même plusieurs jours et ne peut profiter des mercredis nature, aucun remboursement ne sera effectué.

Les absences d'un enfant doivent être signalées au personnel le jour même par sms.

### **Assurance**

L'association GEducation décline toute responsabilité en cas de perte de matériel et vêtement ou d'endommagement de matériel. Les assurances d'accident et RC sont à la charge des enfants inscrits.

### **Résiliation de l'inscription et annulation**

Toute demande de résiliation peut se faire par courriel à la fin du mois pour le mois suivant.  
Si le groupe d'enfants n'est pas complet, l'association se réserve le droit d'annuler la prestation et de restituer la somme aux familles.

## Intégration

---

Les parents d'un enfant ayant des besoins spécifiques et/ou besoin d'un accompagnement individuel s'engagent à le préciser lors de l'inscription.

Une période d'essai d'un mois pour chaque enfant est appliquée. Le parent recevra un email de confirmation après la période d'essai de l'enfant, afin de confirmer son année aux mercredi nature.

L'association se réserve le droit d'exiger la présence d'une tierce personne lorsque l'équipe pédagogique estime qu'un enfant a besoin d'un accompagnement individuel.

La présence d'une tierce personne est à la charge des parents.

L'association se réserve le droit de mettre un terme à la participation d'un enfant si son comportement devait nuire au bon fonctionnement du groupe, si un enfant devait se mettre en danger ou mettre en danger ses camarades.

## Alimentation et repas

---

Une collation sans sucre ajouté est offerte aux enfants le matin (fruits, légumes bio de saison et local, galettes et fruits à coque ou fruits secs).

Les repas de midi sont apportés par les enfants.

## Équipement

---

Les parents doivent habiller leur enfant en fonction du temps avec des vêtements adaptés et confortables. Nous ne disposons pas d'habits ou de chaussures de rechange.

A la belle saison, l'enfant devra porter une casquette ou chapeau, être crémé le matin (crème solaire dans le sac à dos de l'enfant) et avoir reçu un répulsif à tiques (sprayer sur les habits).

**Contre la tique : l'enfant devra porter un pantalon long, des chaussettes et des chaussures fermées.**

**Nous recommandons aux parents de vérifier le corps de l'enfant après chaque journée passée en forêt et déclinons toute responsabilité si un enfant revient avec une tique.**

### ▪ sac à dos

Chaque enfant apporte son sac à dos avec l'équipement nécessaire pour la journée : pique-nique, gourde d'eau, habits de rechange, avec 1 sac imperméable pour les vêtements mouillés.

Il n'est pas souhaité d'apporter des jouets, objets dangereux et de valeur.

**Veillez noter le nom de votre enfant sur son sac-à-dos, gourde et vêtements.**

## AUTORISATION PARENTALE / DROIT À L'IMAGE ET À LA VIDÉO

Dans le cadre des activités de GEducation par la nature des photos et vidéos sont réalisées par l'équipe dans le but d'informer les parents des activités.

L'utilisation des images permet aussi d'illustrer des flyers, le site internet, les réseaux sociaux de l'association ou des diffusions par des médias (TV, journaux, etc.).

Nous sollicitons votre autorisation pour l'utilisation des images montrant votre enfant. Les légendes accompagnant les photos et vidéos ne communiquent aucune information susceptible d'identifier les enfants et/ou leur famille. Nous nous engageons à respecter et à contrôler l'image de l'enfant, afin de respecter sa dignité, son intégrité, sa vie privée et son intimité.

- accord pour envoi d'images aux parents oui  non
  
- accord pour publication sur supports médias (flyers, web,TV) oui  non

## DÉCHARGE ET AUTORISATION PARENTALE

En signant cette décharge, les parents autorisent et donnent décharge à l'équipe éducative de se déplacer en transport public avec leur enfant dans le cadre des activités de l'association GEducation par la nature. Les parents autorisent les professionnels accompagnants à prendre toute mesure de soins (ambulance, hospitalisation) en cas d'urgence.

Je soussigné avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement et les approuve.

Je certifie que les informations ci-dessus sont complètes et exactes.

**représentant(s) légal(aux)**

nom(s) et prénom(s) \_\_\_\_\_

lieu \_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

signature(s) \_\_\_\_\_

**Merci de retourner par mail ce formulaire (signé et scanné) au plus tard le 1er septembre 2020 à l'adresse de l'association : [inscriptions@geducation.ch](mailto:inscriptions@geducation.ch) avec l'intitulé : Inscription mercredis nature 2020-21**